

Bureau du Conseil d'Administration

du 3 juillet 2025

Délibération n° 80/25 DGAHP

Objet : NANTES – DERVALLIERES – RUE CHARLES ROGER – CESSIONS FONCIERES AU PROFIT DE LA VILLE DE NANTES ET DE NANTES METROPOLE

Considérant que :

I – Contexte

La place des Dervallières, à Nantes, fait l'objet d'un réaménagement dans le cadre du Projet de Renouvellement urbain d'Intérêt Régional (PRIR). Suite à des divisions parcellaires effectuées autour de la place, il est apparu que la parcelle cadastrée LR117, constituant actuellement une partie de la rue Charles Roger, était restée encore propriété de Nantes Métropole Habitat.

Aussi, l'Office souhaite procéder à une cession de ce foncier en faveur de la Ville de Nantes (pour une petite partie en nature d'espaces verts) et de Nantes Métropole (pour la voirie).

II – Action proposée

Il convient de céder la parcelle cadastrée LR117, d'une superficie globale de 1045 m², au profit de la Ville de Nantes (pour 17 m²) et de Nantes Métropole (pour 1028 m²) et ce, suivant le plan ci-annexé.

Ces transferts ne sont pas issus d'une opération de démolition ou de résidentialisation conventionnée au programme ANRU. Ils sont néanmoins consentis à titre gratuit, s'agissant ici d'une régularisation foncière en vue de l'aménagement d'espaces non bâtis à proximité directe du périmètre conventionné.

III – Conclusions

. Vu l'article R.421-16 6° du CCH,
. Vu la délibération n°24/20 en date du 18 septembre 2020 portant délégation de compétence du Conseil d'Administration au Bureau,

- . Vu la délibération n°25/25 du Conseil d'Administration en date du 26 juin 2025 portant évolution du patrimoine de l'Office,
- . Vu l'exposé qui précède,

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AYANT DÉLIBÉRÉ

Approuve,

- La cession à titre gratuit de la parcelle cadastrée LR117 au profit de Nantes Métropole (pour 1028 m²) et au profit de la Ville de Nantes (pour 17 m²),
- La prise en charge des frais d'acte et de géomètre à la charge des acquéreurs.

Le 3 juillet 2025,

Le Président du Bureau
Thomas QUÉRO

Extrait du plan cadastral



Plan du découpage parcellaire

